



# ***KIT DE SENSIBILISATION***

**Acteurs économiques à proximité des sites  
de compétition et de célébrations**

**COLLECTIVITÉS HÔTES**

# KIT DE SENSIBILISATION

## PROPOS LIMINAIRES

**Appelés à se tenir tous les quatre ans, les Jeux constituent le moment le plus attendu sur le plan sportif** tant par le nombre de sports inscrits à leur programme qu'en raison du nombre d'athlètes présents et le nombre de personnes de différents pays réunis au même moment, dans un même lieu, dans un esprit de dépassement de soi et de compétition fraternelle.

Dans ce contexte, Paris 2024 et les différentes parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, sont totalement mobilisés pour que cet événement soit pleinement profitable au pays et à ses forces vives sur le plan économique.

Il est cependant indispensable que **l'ensemble des opérateurs économiques**, et notamment ceux situés à proximité des sites, aient pleinement conscience du fait que, s'ils bénéficieront indirectement des retombées des Jeux, **ils ne sont pas autorisés, sauf autorisation expresse de Paris 2024, à utiliser des marques Paris 2024 et/ou des Propriétés Olympiques et Paralympiques**. Ils ne peuvent également détourner ou s'associer indument à leur profit l'images des Jeux.

Ainsi, le Comité d'organisation sollicite la collaboration des Collectivités hôtes sur ce volet essentiel à la réussite de cet événement unique.

**Ce Kit de sensibilisation est ainsi mis à votre disposition afin de pouvoir établir un plan de communication visant à sensibiliser les acteurs économiques situés à proximité des sites de compétition et de célébrations**



### OÙ ?

Dans un rayon de 500m autour des sites de compétition ou activités officielles organisées en relation avec les Jeux

Les 500m constituent un ordre de grandeur et s'appréhendent de manière pragmatique. La zone s'étend a minima du point d'arrivée des spectateurs (*ex: station de métro, sorties de parking*) jusqu'à l'entrée du périmètre de sécurité.

### QUAND ?

Deux semaines avant l'ouverture des JOP jusqu'à la clôture des JOP

ou

Une semaine avant et pendant le passage du Relais de la Flamme pour les Collectivités concernées

1

*LES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
LE PLUS GRAND  
ÉVÉNEMENT DU MONDE*

# POUR LES ATHLÈTES

C'est l'objectif d'une vie

# POUR LE PUBLIC

C'est la promesse  
d'émotions incomparables

# POUR PARIS 2024

C'est le challenge du siècle

# POUR LES COMMERÇANTS

C'est une opportunité extraordinaire





# *UN IMPACT MAJEUR*

**4Md**

TÉLÉSPECTATEURS

**13,5  
millions**

SPECTATEURS

**206  
nations**

REPRÉSENTÉES

# DES JEUX MOTEURS D'ATTRACTIVITÉ

Partager la fête avec ceux qui sont indispensables à la réussite des Jeux :

## Les territoires et le mouvement sportif

- *Régions*
- *Départements*
- *Communes*
- *Fédérations*
- *Clubs*

63 COLLECTIVITÉS HÔTES

L'arrivée massive de visiteurs en provenance du monde entier constitue ainsi une opportunité extraordinaire pour le tissu économique francilien et français.

3,5Md€

DE RETOMBÉES TOURISTIQUES\*

Mission d'information de la Commission des Affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale sur les retombées des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 sur le tissu économique et associatif local - Février 2023

1

2

3

*ÉVÈNEMENT UNIQUE*  
*ÉVÈNEMENT À PROTÉGER*

# UN PROGRAMME DE PROTECTION

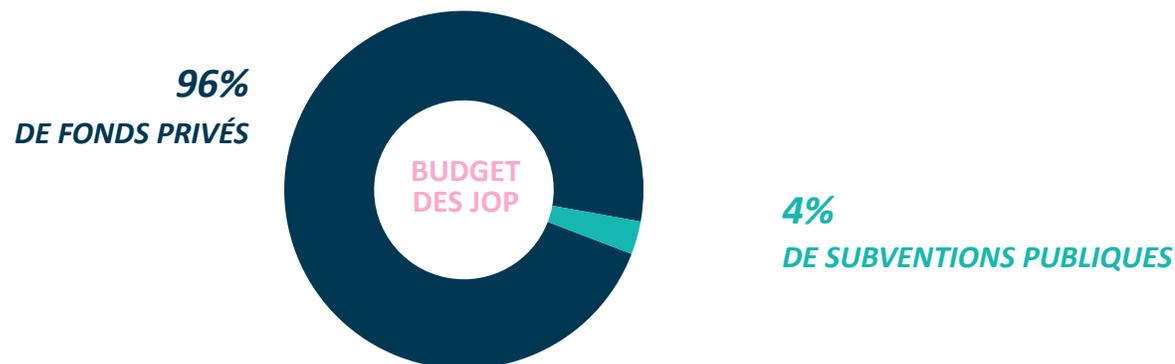
## POURQUOI ?

L'organisation des Jeux est financée presque en intégralité par des fonds privés notamment par des entreprises partenaires mondiales ou domestiques (les "Partenaires") mais également au moyen d'accords de licence pour les produits dérivés ou encore des recettes issues de la billetterie et de l'hospitalité avec notre fournisseur officiel d'hospitalités, la société On Location.

En contrepartie du financement des Jeux auxquels ils contribuent, **les Partenaires se voient accorder un droit d'association exclusif de leur marque et de leur image avec les Jeux et Paris 2024**, les Propriétés Olympiques et Paralympiques telles que définies par la Charte Olympique et la loi française, les marques de l'architecture Paris 2024 et les séquences et images liées aux Jeux.

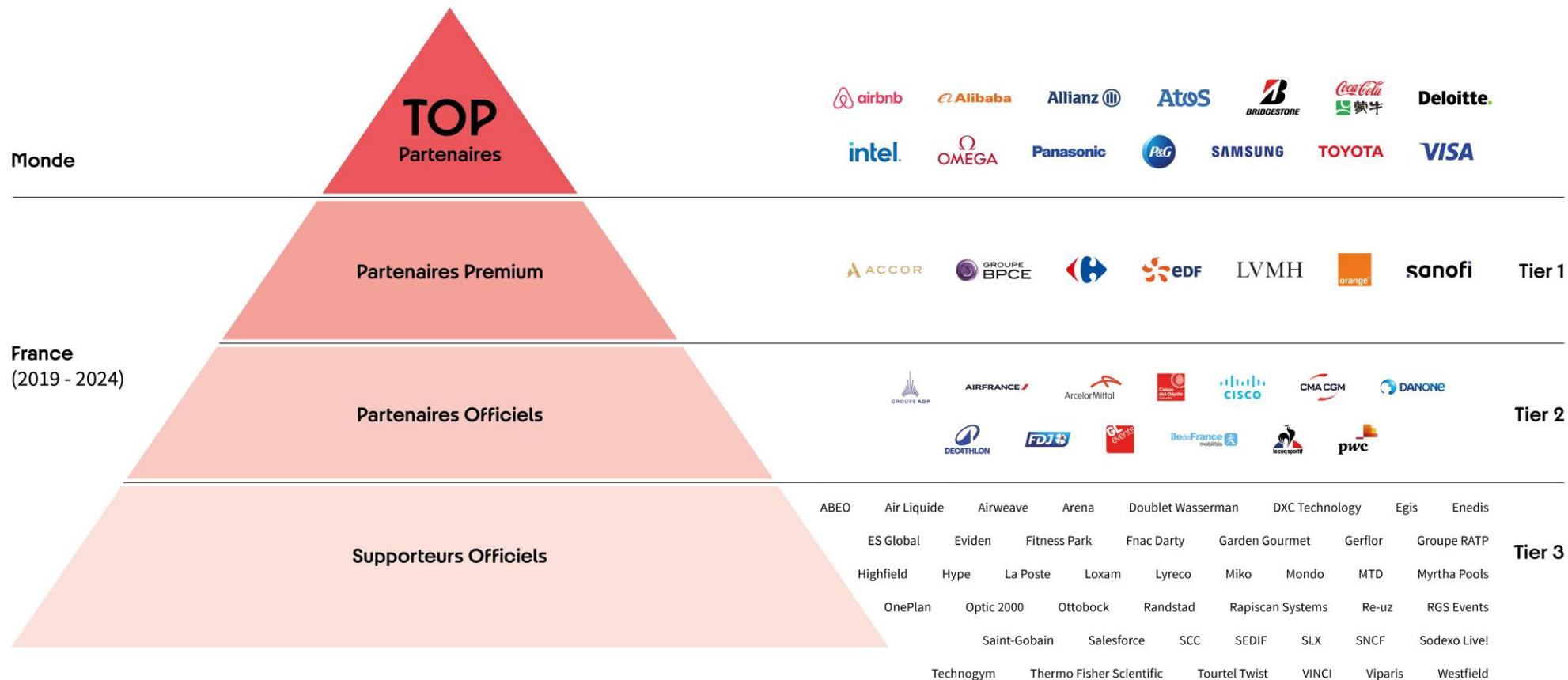
**C'est pourquoi Paris 2024 a développé un programme ambitieux qui vise à garantir à ses Partenaires et licenciés la bonne jouissance de leurs droits.** Paris 2024 s'engage fermement à préserver les acteurs engagés dans les Jeux en évitant toute tentative d'exploitation commerciale non autorisée qui chercherait à profiter de l'aura des Jeux.

Ce programme englobe bien évidemment tous les lieux physiques à proximité des sites.



# LES PARTENAIRES DE PARIS 2024

PARIS2024



# *LES ACTIVITES PROMOTIONNELLES ET PUBLICITAIRES*

PARIS2024

02.1

# ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES ET PUBLICITAIRES

## À PROXIMITÉ DES SITES

### Principe

Les propriétés Olympiques et Paralympiques ainsi que les marques de Paris 2024 (cf slides suivantes) font l'objet d'une protection respectivement par le Code du Sport et le droit de la Propriété Intellectuelle.

L'utilisation non autorisée de ces propriétés ou de tout autre élément associé aux Jeux est constitutive de contrefaçon et peut également être considérée comme de l'*ambush marketing* (parasitisme économique). En particulier, toute démarche publicitaire ou promotionnelle visant à associer sans autorisation une marque ou une entreprise aux Jeux pourra être considérée comme une atteinte à nos droits et faire l'objet de poursuites par Paris 2024.

### Pratiques à proscrire

- ✗ Utilisation des propriétés et marques de Paris 2024
- ✗ Augmentation significative la visibilité des marques commerciales
  - Signalétique extérieure
  - Aménagement et marketing (mise en avant de marques)
  - Apposition de marques supports (*façades, panneaux, etc.*)
- ✗ Communications promotionnelles ou commerciales autour de l'évènement

### Pratiques autorisées

- ✓ Conserver la visibilité classique du commerce ou de l'établissement
- ✓ Pour les entités qui en seront bénéficiaires, utiliser le kit de célébrations Paris 2024 le cas échéant

# LES PROPRIÉTÉS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PROTÉGÉES PAR LES ARTICLES L141-5 ET L141-7 DU CODE DU SPORT

« JEUX OLYMPIQUES »



Symbole olympique

« OLYMPISME »



Symbole paralympique



Emblème olympique de Paris 2024



Emblème Paralympique de Paris 2024

« JEUX PARALYMPIQUES »

« PARALYMPISME »

« OLYMPIADE »



Slogans

« JO »



Affiche des Jeux



Ville + Millésime



Mascottes

« PARALYMPIADE »

« JP »

« OLYMPIQUE »

« OLYMPIENNE »



Logotype du CNOSF



Logotype de l'Equipe de France



Logotype de l'Equipe de France



Hymne Olympique

« PARALYMPIQUE »

« PARALYMPIENNE »

« OLYMPIEN »

« PARALYMPIEN »

# LES ÉLÉMENTS PROTÉGÉS DE PARIS 2024 (LISTE NON EXHAUSTIVE)

## Identité



PARIS 2024



Athlétisme

## Marques programmes



## Propriétés signatures et activations



## Marques institutionnelles



## Labels + SOP



## Marques Équipe de France



## Marques verbales (terme + 2024)

TALENTS 2024

VOLONTAIRES 2024

HÉRITAGE 2024

HORIZON 2024

IMPACT 2024

TERRE DE JEUX 2024

ENTREPRENDRE 2024

IMAGINE 2024

ENJEUX D'AVENIR 2024

# QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES À PROSCRIRE



Les règles encadrant l'utilisation des Propriétés Olympiques et Paralympiques peuvent être consultées ici :

- [www.paris2024.org/fr/guide-brand-protection/](http://www.paris2024.org/fr/guide-brand-protection/) (version française)
- [www.paris2024.org/en/brand-protection-guide/](http://www.paris2024.org/en/brand-protection-guide/) (version anglaise)

# *PROGRAMMES DE BILLETTERIE ET D'HOSPITALITE*

PARIS2024

02.2

# BILLETTERIE ET PACKAGES HOSPITALITÉS

## DEUX CANAUX OFFICIELS ET EXCLUSIFS

Les supporters et organisations du monde entier souhaitant assister aux Jeux ne pourront y avoir accès que par deux canaux officiels

### PROGRAMME DE BILLETTERIE PARIS 2024

Un site officiel, unique et exclusif pour la billetterie des Jeux Olympiques et Paralympiques : <https://tickets.paris2024.org> ainsi que la plateforme officielle de revente



### PROGRAMME D'HOSPITALITÉS PARIS 2024

On Location, le fournisseur officiel exclusif d'hospitalités et ses sous-distributeurs officiels autorisés, pour la commercialisation des packages d'hospitalité pour les Jeux Olympiques et Paralympiques : <https://olympics.onlocationexp.com/paris2024>



Aucune autre entité n'est autorisée à vendre des billets pour les Jeux ou des produits incluant des billets pour les Jeux, associés à des prestations d'hospitalité, d'hébergement ou tout autre élément

# BILLETTERIE ET PACKAGES HOSPITALITÉS

## DEUX CANAUX OFFICIELS ET EXCLUSIFS



### Un encadrement strict des prestations d'Hospitalités et de billetterie



- **Même si un lieu est loué, dans le cadre d'un programme officiel, par une entité autre qu'un Partenaire, cette entité ne sera pas en droit d'exercer une quelconque action publicitaire ou promotionnelle** (par exemple *via* l'affichage de son logo sur les lieux de l'événement) dans tout endroit visible du public, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des lieux loués. Certaines interdictions de promotion sont également susceptibles de s'appliquer aux partenaires, notamment sur les lieux visibles depuis les Sites de compétition.
- **En dehors de ces programmes officiels, les opérateurs économiques concernés doivent faire preuve de la plus grande prudence.** En conséquence, dans l'hypothèse où un hôtel, un restaurant, un loueur de salle, etc., serait contacté par une entité cherchant à réserver un lieu en prétendant qu'elle ou ses clients/invités sont des parties prenantes officielles des Jeux et qu'ils détiennent ou obtiendront des billets pour les Jeux, il sera indispensable pour ces opérateurs de se renseigner auprès du Comité d'Organisation de Paris 2024

OUVRONS GRAND LES JEUX OUVRONS GRAND LES JEUX

OUVRONS GRAND LES JEUX

OUVRONS GRAND LES JEUX



OUVRONS GRAND LES JEUX